

# **Le *quilombo* dans le Brésil d'aujourd'hui. Un objet flou pour des représentations socio-territoriales concurrentes**

## **AUTEURE**

Céline RAIMBERT

## **RÉSUMÉ**

Depuis la publication de l'article 68 de la Constitution fédérale de 1988 au Brésil, les *quilombos* sont (re)venus sur le devant de la scène nationale et viennent répondre à une demande sociale importante concernant les droits territoriaux des petits paysans. Mais la formulation lapidaire de l'article en question a donné lieu à de nombreux débats ainsi qu'à des représentations socio-territoriales multiples et concurrentes. Ainsi, nous verrons ici comment les visions des institutions, des militants noirs et des anthropologues se confrontent, se rejoignent parfois, s'affrontent souvent et comment, en définitive, elles contribueront, chacune à leur manière, à construire et délimiter l'objet *quilombola*. À l'échelle nationale, il s'agira aussi de s'interroger sur ce que ce processus de définition du *quilombo* dit du Brésil contemporain, de son identité nationale et de sa construction territoriale.

## **MOTS CLÉS**

*Quilombos*, représentations socio-territoriales, reconnaissance, identité, Brésil

## **ABSTRACT**

Since the publication of Article 68 of 1988 Brazil Constitution, the quilombos got a new life on the national stage and met peasants' social demands concerning territorial rights. But the terse formulation of this article led to many debates and concurrent social-territorial representations. Thus, we will explore how the visions of institutions, black activists and anthropologists confront, sometimes combine, often compete. We will also address how these visions actually contribute, in their own way, to build and delimitate the quilombola object. At national scale, we will ask ourselves what the process of quilombo definition says about contemporary Brazil, its national identity and its territorial construction.

## **KEYWORDS**

Quilombos, Social-territorial representations, Recognition, Identity, Brazil

## **INTRODUCTION**

La terre a été et continue d'être, au Brésil, un facteur de conflits. Ces derniers tendent à se multiplier à partir des années 50-60 alors que le pays, entre croissance économique et boom démographique, s'engage sur la voie de la modernisation et de l'urbanisation. Ils sont le résultat de l'importante concentration foncière, vestige d'un système latifundiaire colonial persistant qu'aucune réforme agraire n'est vraiment venue contrecarrer (Hees *et al.*, 1991). Ce défaut de redistribution des terres touche, de fait, plus fortement les minorités sociales ou ethniques, qui sont d'ailleurs souvent les mêmes : dans la masse des paysans pauvres sans terre, les populations indigènes ou noires sont particulièrement nombreuses. Nous proposons, dans cette communication, de nous intéresser à une frange spécifique, mais non moins représentative, de cet ensemble social protéiforme : les *quilombos*.

Il s'agit là d'un terme historique qualifiant les groupes d'esclaves marrons<sup>1</sup>, tombé dans l'oubli avec l'abolition de l'esclavage en 1888 et la disparition de facto de cette catégorie de population. Le « *quilombo* » reviendra sur le devant de la scène un siècle plus tard, à l'occasion d'un article figurant dans la Constitution fédérale de 1988 : « Aux rémanents des communautés des *quilombos* qui occupent leurs terres est reconnue la propriété définitive, l'État devant leur accorder les titres respectifs » (art. 68). Comme l'affirme Véran (2003), l'article 68 incarne la rencontre entre une offre politique et une demande sociale. Ainsi, quoique bref, l'article n'est pas anodin puisqu'il accorde des droits d'accès à la propriété foncière, la sacro-sainte propriété foncière, synonyme au Brésil de prestige social et de trésor économique dans un pays dont l'économie repose en grande partie sur l'exploitation des matières premières (agriculture, minerais, bois, eau, etc.). L'enjeu semble donc de taille. Mais alors, qui sont précisément les bénéficiaires désignés, ces « rémanents des communautés des *quilombos* » ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que l'article demeure lapidaire dans sa formulation et n'est accompagné d'aucun décret d'application. Ce flou laisse donc la place à une multitude d'interprétations, reflets de représentations socio-territoriales plus ou moins concurrentes.

Dans cette communication, nous nous interrogeons sur le processus de délimitation et de définition de l'objet *quilombola*<sup>2</sup>. Il s'agit d'un objet à la fois social et territorial. Social, parce qu'il vise à caractériser, à partir de critères notamment identitaires, une catégorie spécifique de la population brésilienne. Territorial, dans la mesure où cette identité revêt une dimension spatiale. L'article 68, qui constitue l'acte de naissance du *quilombo* contemporain, consacre le lien intrinsèque entre identité *quilombola* et droits territoriaux (Schmitt *et al.*, 2002). Nous montrerons donc que ce processus de définition donne lieu à une bataille entre acteurs aux idéologies et logiques d'action concurrentes. Pour cela, nous nous appuyons sur une analyse qualitative des discours produits par les différents acteurs (institutions, militants, chercheurs en sciences humaines et sociales et aspirants *quilombolas*) à travers un corpus de textes de nature diverse (textes de lois, projets de lois et amendements, notes de réunion, notes techniques, rapports, ouvrages scientifiques, manifestes et entretiens). Il conviendra, par ailleurs, d'insister sur les conséquences concrètes et pratiques de cette définition, indispensable à l'application de l'article 68, ainsi que sur sa portée à l'échelle du Brésil, en tant que territoire national.

Pour finir, notons que ce travail est le prolongement de recherches doctorales s'appuyant sur un ample travail bibliographique d'une part et sur un travail de terrain approfondi auprès de trois communautés *quilombolas* en Amazonie brésilienne (dans la région métropolitaine de Belém pour l'une, dans la haute Amazonie pour l'autre) (État du Pará) et dans la vallée du Ribeira au cœur de la forêt Atlantique (État de São Paulo).

## **1. UN QUILOMBO, TROIS REPRÉSENTATIONS SOCIO-TERRITORIALES D'UN MÊME OBJET**

Le flou entourant l'esprit et la lettre de la loi laisse la porte ouverte à des interprétations multiples et des débats nombreux pour dessiner les contours de l'objet *quilombola* et, à travers lui, des populations et des « terres » concernées par l'article. Il s'agit ici d'explorer

---

1 Ou esclaves fugitifs, s'étant soustraits à la domination de leur maître et réfugiés dans des espaces généralement isolés et difficiles d'accès.

2 *Quilombola* est l'adjectif qui se rapporte au nom *quilombo*.

les cadres de référence et environnements conceptuels qui ont véhiculé leurs propres représentations et participé à la construction du *quilombo* tel qu'il est aujourd'hui défini au Brésil. Nous pouvons distinguer trois grandes catégories d'acteurs : les institutions, les militants noirs et les chercheurs en sciences humaines et sociales, pour trois grands types d'objets : objet juridique et administratif, objet politique et objet pratique. Quant aux paysans noirs, ils n'apparaissent pas parmi ces trois catégories, non parce qu'ils n'ont pas, eux aussi, participé à cette création socio-territoriale, mais parce que leur définition du *quilombo* constitue en fait une synthèse des représentations défendues par chacune des catégories d'acteurs précédemment évoquée.

Le *quilombo* des institutions d'abord se caractérise par sa dimension historique, l'usage même du recours à un terme qui appartient au lexique de l'administration coloniale, puis impériale, en constitue une preuve forte. De la même façon, l'insistance sur le principe de rémanence révèle un ancrage profond dans le passé qui confine le *quilombo* à une survivance, une sorte d'indice archéologique aux accents folkloriques. À ce titre, il s'agirait de soumettre les populations concernées à l'exigence de la preuve généalogique et de cantonner les terres à des biens du patrimoine national, dans une vision conservatrice et statique.

Pour sa part, le *quilombo* de la militance noire verse dans l'excès inverse. Surtout urbains et bien souvent influencés par les théories révolutionnaires, ces militants voient dans le *quilombo* l'incarnation d'un idéal d'autonomie et de résistance des Noirs face aux formes renouvelées, depuis l'esclavage d'hier jusqu'au système capitaliste actuel, de la domination blanche (Nascimento, 1980). Dans une perspective universaliste et panafricaniste, les *quilombolas* représentent tous les Noirs opprimés mais sublimés dans la lutte, et les *quilombos* sont un territoire global, de nature diasporique.

Quant au *quilombo* des chercheurs (et tout spécialement des anthropologues), il tente de réconcilier les deux visions contradictoires et irréconciliables précédentes, l'une objectivante et l'autre idéalisante, tout en proposant une représentation socio-territoriale ancrée dans les réalités du Brésil. Il s'agit ainsi pour les anthropologues brésiliens, très engagés dans la recherche-action (Leite, 2005), d'une part de rendre l'article 68 applicable et d'autre part d'en faire bénéficier le plus grand nombre. C'est pourquoi, ils œuvrent à re-sémantiser le *quilombo*, afin de correspondre le plus possible aux attentes des paysans noirs rencontrés au cours de leurs enquêtes de terrain (Boyer, 2010). À ce titre, ils cherchent à l'actualiser et, pour cela, le ruralisent et l'ethnisent. Sa ruralisation d'abord permet de porter l'attention sur les communautés noires rurales, particulièrement touchées par de violents conflits fonciers et ainsi frappées d'« invisibilité expropriatrice » (Bandeira, 1991). Quant à l'ethnisation, elle a pour objectif de s'inscrire dans la continuité du *quilombo* historique (qu'il soit culturalisé ou idéalisé) tout en rendant l'identité *quilombola* fluide et mouvante. Cette ethnisation s'appuie notamment sur une représentation du *quilombo* insistant sur la collectivité, d'un point de vue social – sous les traits de la « communauté » – mais aussi d'un point de vue territorial – sous la forme de communs.

Finalement, le temps donnera raison aux anthropologues et le décret 4.887/2003 fournissant une définition officielle, au niveau fédéral, des *quilombolas* se rapproche fort de la représentation socio-territoriale conciliatrice qu'ils prônent : « Sont considérés rémanents des communautés de *quilombos* [...] les groupes ethno-raciaux, selon des critères d'auto-attribution, [faisant montre d'] une trajectoire historique propre, dotés de relations territoriales spécifiques

[sous-entendus basées sur la collectivité], avec une présomption d'ancestralité noire liée à la résistance à l'oppression historique subie [...] La titularisation prévue dans ce décret sera reconnue et enregistrée à travers l'octroi de titre collectif et indivisible aux communautés ». À ce jour, ce sont près de 160 territoires *quilombolas*, représentant plus d'un million d'hectares, et quelque 1 500 autres communautés sont en cours de régularisation (INCRA, 2016). Quoique leur nombre et la superficie qu'ils couvrent soient relativement faibles à l'échelle d'un pays comme le Brésil, les *quilombos* contemporains n'en demeurent pas moins à l'échelle nationale une représentation socio-territoriale du Brésil d'aujourd'hui.

## **2. CE QUE LES *QUILOMBOS* DISENT DU BRÉSIL, LES EFFETS DE LA RECONNAISSANCE**

Dans ce cadre, notons, pour commencer, que les *quilombos* sont le fruit de l'époque qui les a vus (re)naître, ils s'inscrivent dans le contexte particulier du Brésil de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, marqué par une puissante vague de redémocratisation qui remet en cause les rapports de force politiques, sociaux, culturels, territoriaux, etc. La question *quilombola* constitue justement l'une de ces innovations et s'inscrit dans le cadre des luttes et politiques de reconnaissance, permettant d'« accéder à une égale visibilité et à un égal respect non seulement juridique, mais plus largement social, politique et culturel » (Caillé, 2007 : 7). Dans ce cas, cette reconnaissance est à la fois d'ordre identitaire et territorial.

D'un point de vue identitaire, l'irruption de la question *quilombola* interroge la construction de l'identité nationale brésilienne. L'article 68 et, avec lui, la Constitution fédérale de 1988 marquent un tournant en la matière et incitent à repenser la citoyenneté brésilienne et le modèle intégrateur. Ils signifient la fin de la démocratie raciale et de son schéma assimilationniste, en octroyant des droits différenciés et par là même en reconnaissant la diversité culturelle du Brésil.

La reconnaissance territoriale, quant à elle, apparaît dans le prolongement de la reconnaissance identitaire. Elle s'exprime, dans la pratique, par l'accès à des droits territoriaux spécifiques. Or, le territoire, au Brésil, a toujours revêtu une importance particulière : c'est d'abord par le territoire que le pays s'est façonné (Droulers & Broggio, 2001). Dès lors, il participe et reflète l'organisation sociale du Brésil. À ce titre, la reconnaissance des *quilombos* à la fin des années 80 marque la fin d'une ère géophage dominée par la conquête territoriale et l'intégration des marges (et notamment de l'Amazonie), mais aussi par une invisibilité foncière (aucun statut ne correspondant alors à leurs pratiques territoriales, au moins en partie collectives). Ainsi, ce que le *quilombo* offre, c'est aussi une diversité foncière (Little, 2002) et plus largement, territoriale.

Néanmoins, comme nous le disions précédemment, les *quilombos* appartiennent à une époque et, en ce sens, demeurent un modèle fragile. Et la situation actuelle du Brésil, avec la destitution de Dilma Rousseff et l'arrivée au pouvoir de Michel Temer fait craindre un recul des droits *quilombolas*, qui sont, chaque jour, de plus en plus critiqués par le gouvernement actuellement en place. Tout comme le contexte passé a permis l'émergence d'une représentation socio-territoriale innovante du *quilombo*, le contexte actuel peut le défaire.

## **RÉFÉRENCES**

Bandeira M. L., 1991, « Terras negras: invisibilidade expropriadora », *Textos e debates. Terras e territórios de negros no Brasil*, 1(2), p. 25-38.

- Boyer V., 2010, « Qu'est le quilombo aujourd'hui devenu ? De la catégorie coloniale au concept anthropologique », *Journal de la Société des américanistes*, n° 96-2, p. 229-251 [en ligne : [www.jsa.revues.org/11579](http://www.jsa.revues.org/11579) consulté le 12/09/17].
- Caillé A. (dir.), 2007, *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte.
- Droulers M., Broggio C., 2001, « L'espace et le développement au Brésil : de la géophagie à la géosophie ? », *Tiers-Monde*, 42(167), p. 673-688.
- Hees D. R., Gouveia de Oliveira E. X., Théry H., Waniez P., 1991, « Conflits pour la terre et assassinats au Brésil », *M@ppemonde*, n° 4, p. 17-19 [en ligne : [www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M491/ASSASSINS.pdf](http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M491/ASSASSINS.pdf) consulté le 12/09/17].
- Leite I. B., 2005, « Os laudos periciais – um novo cenário na prática antropológica », in I.B. Leite (dir.), *Laudos periciais antropológicos em debate*, Florianópolis, NUER/ABA.
- Little P. E., 2002, « Territórios sociais e povos tradicionais no Brasil: por uma antropologia da territorialidade », *Série Antropologia*, n° 322, p. 251-290.
- Nascimento A., 1980, « Quilombismo: An Afro-Brazilian Political Alternative », *Journal of Black Studies*, 11(2), p. 141-178 [en ligne : [www.fflch.usp.br/sociologia/asag/Quilombismo.pdf](http://www.fflch.usp.br/sociologia/asag/Quilombismo.pdf) consulté le 12/09/17].
- Schmitt A., Turatti M. C. M., Carvalho M. C. P., 2002, « A atualização do conceito de quilombo: identidade e território nas definições teóricas », *Ambiente e Sociedade*, V(10) 251 [en ligne : [www.unifal-mg.edu.br/geres/files/A%20ATUALIZA%C3%87%C3%83O%20DO%20CONCEITO%20DE%20QUILOMBO.pdf](http://www.unifal-mg.edu.br/geres/files/A%20ATUALIZA%C3%87%C3%83O%20DO%20CONCEITO%20DE%20QUILOMBO.pdf) consulté le 12/09/17].
- Véran J.-F., 2003, *L'esclavage en héritage (Brésil). Le droit à la terre des descendants de marrons*, Paris, Karthala.

## L'AUTEURE

**Céline Raimbert**

Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

CREDA

[celine.raimbert@gmail.com](mailto:celine.raimbert@gmail.com)